

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE
POUR
TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AS-1727

Guide de l'utilisateur

INDUSTRIE CANADA – AVIS AUX UTILISATEURS : L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif. Afin de réduire le risque d'interférence aux autres utilisateurs, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de façon à ce que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne soit pas supérieure au niveau requis pour obtenir une communication satisfaisante.

FCC – AVIS AUX UTILISATEURS : Le fabricant ne peut être tenu responsable du brouillage radioélectrique provoqué par une modification non autorisée de l'équipement. Une telle modification peut entraîner l'annulation du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

Table des matières

Introduction.....	3	Verrouillage des portières à l'allumage.....	11
Utilisation de la télécommande	3	Reverrouillage à l'allumage.....	11
Pour accéder aux caractéristiques multi-niveaux	4	Verrouillage sécuritaire	12
Pour faire démarrer votre véhicule à distance	5	Mode Turbo	12
Pour Démarrer.....	5	Ouverture du coffre à distance....	12
Réglages des accessoires	5	Temps de marche du moteur	12
Pour Partir	6	Prolongement de la durée de marche du moteur.....	12
Fonctions spéciales du télédémarréur	6	Régime multi-véhicule.....	13
Armement du dispositif antidémarrage	6	Pour Régler un problème de rayon d'action	13
Mode véhicule en attente	6	Garantie.....	14
Mode Turbo	7		
Les différents modes valet	7		
Pour passer en mode valet en vous servant de la touche valet.	7		
Mode valet par le commutateur d'allumage	8		
Mode valet à distance	8		
Mode « Panique »	9		
Mode « panique-sûreté » ^{MD}	9		
Mode temps froid.....	9		
Fonctionnalités configurables à l'installation.....	10		
Verrouillage des portières à distance	10		
Accès prioritaire à la portière du conducteur.....	10		
Armement actif ou passif.....	10		
Dispositif antidémarrage et protection du démarreur	10		
Clignotement du témoin	11		
Démarrage sécuritaire.....	11		

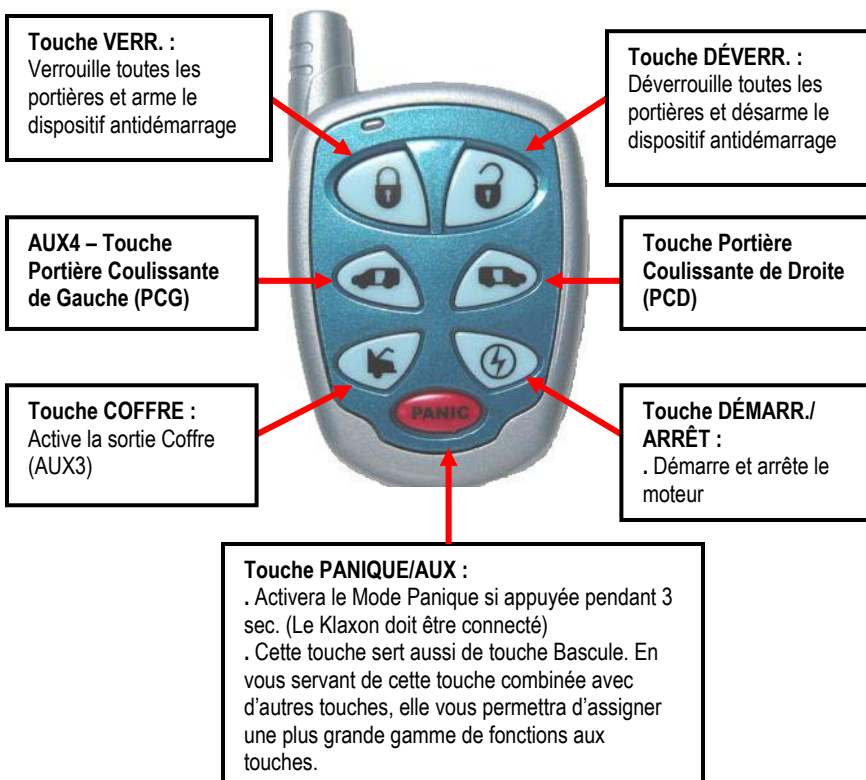
Introduction

Ce télédémarreur est un appareil de dernier cri intégrant un système de démarrage à distance. Doté de nombreuses fonctionnalités de pointe, telles que l'accès prioritaire à la portière du conducteur (fonctionnalité de confort) et le démarrage sécuritaire (fonctionnalité de sécurité à l'épreuve des enfants). Avec ses nombreuses fonctions de pointe, ce produit saura satisfaire toutes vos attentes vis-à-vis des systèmes de confort et de sécurité haut de gamme, sans négliger aucune des fonctionnalités élémentaires généralement offertes sur les systèmes de démarrage à distance de base.

Utilisation de la télécommande

Votre télédémarreur est muni d'une télécommande multi-canaux. La télécommande peut contrôler deux véhicules indépendants dotés de télédémarreur identiques (voir la section *Régime multi-véhicule* à la page 13).

Voici les fonctions de la télécommande :



- En appuyant sur la touche **VERR.** et en la maintenant enfoncée, les portières se verrouilleront et vous émettrez un signal constant (jusqu'à un maximum de 15 secondes) afin d'activer une fonctionnalité choisie (tel que de monter les fenêtres). Dès que vous relâchez la touche ou si vous avez dépassé les 15 secondes allouées, le signal arrêtera d'être émis. **Veillez vous**

référer auprès de votre installateur afin de savoir si votre véhicule est compatible avec cette fonctionnalité.

- En appuyant sur la touche DÉVERR. et en la maintenant enfoncée, les portières se déverrouilleront et vous émettez un signal constant (jusqu'à un maximum de 15 secondes) afin d'activer une fonctionnalité choisie (tel que d'abaisser les fenêtres). Dès que vous relâchez la touche ou si vous avez dépassé les 15 secondes allouées, le signal arrêtera d'être émis. **Veillez vous référer auprès de votre installateur afin de savoir si votre véhicule est compatible avec cette fonctionnalité.**

Pour accéder aux caractéristiques multi-niveaux

Caractéristiques standards : (Niveau 1)

PANIQUE/AUX	➤	VERR. :	AUX 2
PANIQUE/AUX	➤	DÉMARR. /ARRÊT	temps froid

Régime multi-véhicule : (Niveau 2)

PANIQUE/AUX	➤ PANIQUE/AUX ➤	VERR. :	Verrouille 2 ^e véhicule
PANIQUE/AUX	➤ PANIQUE/AUX ➤	DÉVERR. :	Déverrouille 2 ^e véhicule
PANIQUE/AUX	➤ PANIQUE/AUX ➤	DÉMARR. /ARRÊT :	Démarr. /Arrêt 2 ^e véhicule
PANIQUE/AUX	➤ PANIQUE/AUX ➤	COFFRE :	Coffre 2 ^e véhicule

Caractéristiques personnalisées : (Niveau 3)

(Peuvent ne pas être compatibles avec certains véhicules)

Votre installateur peut personnaliser certaines caractéristiques telles l'ouverture des portières coulissantes, la radio, etc.

PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤	VERR. :	caractéristique personnalisée #1
PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤	DÉVERR. :	caractéristique personnalisée #2
PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤	COFFRE :	caractéristique personnalisée #3
PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤ PANIQUE/AUX ➤	DÉMARR. /ARRÊT	caractéristique personnalisée #4

Les valeurs initiales (par défaut) des caractéristiques multi-niveaux sont les suivantes :

- Niveau 1 (caractéristiques standards)
- Niveau 2 (régime multi-véhicule)
- Niveau 3 (caractéristiques personnalisées)

- Pour accéder une à fonctionnalité se trouvant au niveau 1, vous devez appuyer sur la touche PANIQUE/AUX une seule fois.
- Pour accéder une à fonctionnalité se trouvant au niveau 2, vous devez appuyer sur la touche PANIQUE/AUX deux fois.
- Pour accéder une à fonctionnalité se trouvant au niveau 3, vous devez appuyer sur la touche PANIQUE/AUX trois fois.

Votre installateur peut personnaliser le système de façon à répondre à vos besoins, vous avez le choix de substituer les niveaux des caractéristiques, c'est-à-dire, au lieu d'avoir les valeurs initiales, vous pouvez opter pour l'une de ces options :

Option 1

- Niveau 1 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 1X) régime multi-véhicule
- Niveau 2 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 2X) caractéristiques standards
- Niveau 3 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 3X) caractéristiques personnalisées

Option 2

- Niveau 1 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 1X) caractéristiques standards
- Niveau 2 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 2X) régime multi-véhicule
- Niveau 3 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 3X) caractéristiques personnalisées

Option 3

- Niveau 1 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 1X) caractéristiques personnalisées
- Niveau 2 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 2X) régime multi-véhicule
- Niveau 3 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 3X) caractéristiques standards

Option 4

- Niveau 1 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 1X) caractéristiques standards
- Niveau 2 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 2X) caractéristiques personnalisées
- Niveau 3 (en appuyant sur la touche PANIQUE/AUX 3X) régime multi-véhicule.

Exemple : Si votre installateur programme l'option 3, la configuration sera la suivante :

- Niveau 1 → caractéristiques personnalisées
- Niveau 2 → régime multi-véhicule
- Niveau 3 → caractéristiques standards

Donc, les « *caractéristiques standards* » se trouveraient au niveau 3 et cela signifierait que...

- **Pour accéder au mode temps froid**, vous devriez appuyez sur la touche PANIQUE/AUX trois (3) fois et puis, une fois sur la touche DÉMARR./ARRÊT.

Pour faire démarrer votre véhicule à distance

Pour Démarrer

Appuyez sur la touche DÉMARR./ARRÊT pendant environ 1 seconde. Les feux de stationnement s'allumeront pour vous indiquer que le télédémarrateur a reçu votre signal. Le moteur démarrera environ 5 secondes plus tard. Les feux de stationnement demeureront allumés pendant la durée de marche préprogrammée.

Si le véhicule ne démarre pas dès la première tentative, le télédémarrateur s'éteindra, attendra quelques secondes et tentera à nouveau de démarrer le moteur. Le télédémarrateur procédera à 3 tentatives de démarrage, avant d'abandonner en cas d'échecs répétés.

Réglages des accessoires

Chauffage et sièges chauffants : Il est conseillé de prérégler les commandes de l'habitacle avant de quitter votre véhicule, en prévision du prochain démarrage. Le réglage du chauffage (ventilateur) avant et arrière, de même que celui des sièges chauffants (si votre véhicule en est équipé) ne devraient pas être laissés en position haute (HIGH). Nous recommandons de laissez ces réglages en position basse ou moyenne (LOW ou MEDIUM).

Essuie-glace, radio et phares : Sur certains véhicules, le circuit de la radio et/ou des essuie-glaces et/ou des phares est obligatoirement mis sous tension suite à un démarrage à distance. Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que les commandes des essuie-glaces et des phares sont en position « OFF ». Si vous laissez l'interrupteur des phares en position ouverte « ON », vous risquez, avec certains véhicules, que les phares s'allument après démarrage à distance, ce qui mettrait la batterie à plat.

Pour Partir

Lorsque le véhicule est en marche suite à un démarrage à distance, appuyez sur la touche **DÉVERR.** pour désarmer le dispositif antidémarrage (si installé) et déverrouiller les portières (si le verrouillage à distance a été installé). Entrez dans le véhicule et procédez comme suit :

- Tournez la clé de contact en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**). (Ne **tournez pas** la clé en position de démarrage (**CRANK**) pendant que le moteur est en marche. Ceci amènerait le télédémarreur à tenter un nouveau démarrage.)
- Actionnez la pédale de frein pour désengager le télédémarreur.

Vous pouvez maintenant partir.

Fonctions spéciales du télédémarreur

Armement du dispositif antidémarrage

S'il est installé, le dispositif antidémarrage peut être configuré à l'installation de manière à s'armer automatiquement (mode passif) ou à ne pas s'armer automatiquement (mode actif). Voir la section *Armement actif ou passif*, à la page 10, pour plus de détails.

- **Pour désarmer le dispositif antidémarrage**, appuyez sur la touche **DÉVERR.** de la télécommande. Les feux de stationnement clignoteront deux fois.

Si le verrouillage à distance est installé, ceci déverrouillera les portières.

- **Pour armer le dispositif antidémarrage**, appuyez sur la touche **VERR.** de la télécommande. Les feux de stationnement clignoteront une fois.

Si le verrouillage à distance est installé, ceci verrouillera les portières.

- En mode **passif**, le dispositif antidémarrage s'armera automatiquement si la clé de contact n'est pas insérée dans le commutateur d'allumage 1 ou 3 minutes après le déverrouillage d'une portière (le détecteur de clé doit être installé).

Mode véhicule en attente

Fonctionnalité utile : le mode véhicule en attente vous permet de verrouiller les portières tout en laissant le moteur en marche, par exemple lorsque vous arrêtez faire une course ou une livraison.

Ce mode vous permet de laisser le télédémarreur prendre le contrôle du véhicule (sans que la clé de contact ne soit dans le commutateur d'allumage) alors que le moteur demeure en marche. Par exemple, si vous vous arrêtez pour faire une course ou une livraison, verrouillez votre voiture et laissez-la en marche pendant que vous êtes occupé ailleurs. Le moteur demeurera en marche pendant toute la durée de marche préprogrammée du moteur.

Pour activer le mode véhicule en attente :

1. Pendant que le moteur est en marche, appuyez sur la touche **VERR.** ou **DÉVERR.** (pour déverrouiller les portières) ou sur la touche **DÉMARR.**, jusqu'à ce que les feux de stationnement s'allument.
2. Retirez la clé de contact et sortez du véhicule. Le moteur sera maintenu en marche.
3. Verrouillez les portières au besoin.

Le moteur sera maintenu en marche pendant toute la durée de marche préprogrammée, ou jusqu'à ce que l'utilisateur réintègre le véhicule.

Attention : Ne laissez pas d'enfants ou d'animaux sans surveillance dans une voiture dont le moteur est en marche.

Mode Turbo

Si le mode turbo est configuré à l'installation, vous aurez la possibilité de laisser au repos le turbocompresseur de votre véhicule lorsque vous abandonnez le véhicule : le télédémarreur prendra le véhicule en charge et le maintiendra en marche pendant 60 secondes (ou jusqu'à ce que le moteur soit éteint par le biais de la télécommande), puis éteindra le moteur. Procédez comme suit pour faire passer le véhicule en mode turbo :

1. À un moment où le moteur est en marche, appuyez sur la touche **VERR.** de la télécommande jusqu'à ce que les feux de stationnement s'allument.
2. Retirez la clé de contact du commutateur d'allumage.

Le moteur sera maintenu en marche.

3. Sortez du véhicule et fermez la portière.
4. Appuyez sur la touche **COFFRE** pour verrouiller les portières.

Le moteur s'éteindra 60 secondes plus tard.

Les différents modes valet

Le télédémarreur peut être placé en mode valet pour désactiver le démarrage à distance. Si le véhicule doit être laissé en réparation, ou si vous le stationnez à l'intérieur, le mode valet prévient les démarrages à distance accidentels.

ATTENTION : Lorsque le véhicule passe en mode valet, le témoin reste allumé au lieu de clignoter. Le témoin ne s'éteindra que lorsque la clé de contact passe à la position **IGNITION ON** ou si le véhicule sort du mode valet.

Pour passer en mode valet en vous servant de la touche valet.

Remarque : Ce mode valet est disponible uniquement si la touche valet enfichable est installée.

Pour p a s s e r en mode valet :

1. Tournez la clé de contact en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**).
 2. En 3 sec. ou moins, appuyez sur la touche valet pendant environ 1 sec. et relâchez-la.
- Le témoin s'allumera et demeurera allumé.**

Pour quitter le mode valet :

1. Tournez la clé de contact en position d'allumage (IGNITION ON / RUN).
2. En 3 sec. ou moins, appuyez sur la touche valet pendant environ 1 sec. et relâchez-la.

Le témoin s'éteindra et se remettra à clignoter.

La touche valet ne fonctionne que si la clé de contact est en position d'allumage (IGNITION ON / RUN).

Mode valet par le commutateur d'allumage

N.B. : Lorsque le valet par le commutateur d'allumage est activé, la fonction de démarrage à distance n'est pas disponible.

Cette caractéristique vous permet de faire passer le véhicule en mode valet par le biais de la clé de contact. L'installation de la touche valet n'est pas nécessaire pour activer cette fonctionnalité.

Pour passer en mode valet :

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur d'allumage et, en 10 sec. ou moins, tournez la clé 5 fois successivement en position d'allumage (IGNITION ON / RUN) puis en position « OFF ».
2. Les feux de stationnement clignoteront 3 fois pour indiquer que le véhicule est passé en mode valet. Le témoin demeurera allumé.

Pour quitter le mode valet :

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur d'allumage et, en 10 sec. ou moins, tournez la clé 5 fois successivement en position d'allumage (IGNITION ON / RUN) puis en position « OFF ».
2. Les feux de stationnement clignoteront 2 fois pour indiquer que le véhicule a quitté le mode valet. Le témoin s'éteindra.

Mode valet à distance

N.B. : Lorsque le valet à distance est activé, les fonctions de démarrage à distance et d'alarme ne sont pas disponibles.

Cette caractéristique vous permet de faire passer le véhicule en mode valet par le biais de la télécommande, au lieu de la touche valet tel qu'indiqué à la section précédente.

Pour passer en mode valet

- Maintenez les boutons DÉVERR. et DÉMARR./ARRÊT enfoncés simultanément pendant 3 secondes.
- Les feux de stationnement clignoteront 3 fois.

Pour quitter le mode valet

- Maintenez les boutons DÉVERR. et DÉMARR./ARRÊT enfoncés simultanément pendant 3 secondes.
- Les feux de stationnement clignoteront 2 fois.
- Tournez la clé de contact en position d'allumage (IGNITION ON / RUN).

Mode « Panique »

Remarque : le mode panique peut être déclenché uniquement si le klaxon a été configuré à cet effet lors de l'installation.

Pour déclencher le mode « Panique » :

- Maintenez la touche **PANIQUE/AUX** enfoncée pendant environ 3 sec. jusqu'à ce que le signal sonore soit déclenché et que les feux de stationnement clignotent. Si le moteur tourne déjà (par télédémarreur), vous pouvez éteindre le moteur ainsi que le signal sonore en appuyant sur la touche **VERR.**
- Si le moteur n'est pas en marche, vous pouvez arrêter le signal sonore en appuyant sur la touche **VERR.** ou **DÉVERR.**
- **Ou :** maintenez la touche **PANIQUE/AUX** enfoncée pendant environ 3 sec. jusqu'à ce que le signal sonore soit déclenché et que les feux de stationnement.

De plus, vous pouvez arrêter le mode panique en activant l'une de ces trois (3) fonctionnalités :

- A) MODE valet à distance
- B) Mode valet par le commutateur d'allumage
- C) En appuyant sur la touche valet (si installée).

Le mode « panique » s'éteint automatiquement après 30 secondes.

Mode « panique-sûreté »^{MD}

Pour une protection rapide en cas d'urgence, le télédémarreur verrouillera toutes les portières si vous actionnez la pédale de frein pendant que le signal sonore est déclenché. (« Panique-sûreté » n'est disponible que si le mode « panique » est déclenché.)

Mode temps froid

Lorsque le mode temps froid est activé, le moteur démarrera toutes les 2 heures et sera maintenu en marche pendant 4 minutes (ou pendant 9 ou 20 minutes avec un moteur diesel). La routine du mode temps froid prendra fin automatiquement après 24 heures.

Pour **activer** le mode temps froid :

- Maintenez la touche **PANIQUE/AUX** puis la touche **DÉMARR./ARRÊT** enfoncée pendant 3 secondes jusqu'à ce que les feux de stationnement clignotent 3 fois.

Pour **désactiver** le mode temps froid, exécutez l'une des actions suivantes :

- Ouvrir le capot.
- Faites démarrer le moteur par le biais de la télécommande.
- Actionner la pédale de frein.
- Tourner la clé de contact en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**).
- Maintenez la touche **DÉMARR./ARRÊT** enfoncée pendant 3 secondes.

(Les feux de stationnement clignoteront une fois.)

Pour **vérifier si le télédémarreur est en mode temps froid :**

- Appuyez sur la pédale de frein et relâchez-la : les feux de stationnement demeureront allumés tant que la pédale demeurera enfoncée.

Fonctionnalités configurables à l'installation

Le télédémarreur est conçu pour être flexible et est intégrable aux systèmes d'origine des fabricants. Avec ses options programmables, le module peut contrôler pratiquement tout système électrique sur votre véhicule.

Attention : La programmation de votre télédémarreur devrait être confiée à un professionnel. Toute modification aux réglages pourrait affecter le fonctionnement de votre télédémarreur.

Voici les options configurables :

- Verrouillage des portières à distance
- Accès prioritaire à la portière du conducteur
- Armement passif ou actif
- Dispositif antidémarrage / protection du démarreur
- Durée des signaux sonores (klaxon)
- Clignotement du témoin
- Démarrage sécuritaire
- Verrouillage des portières à l'allumage
- Reverrouillage des portières à l'allumage
- Verrouillage sécuritaire
- Mode turbo
- Ouverture du coffre à distance
- Temps de marche du moteur
- Régime multi-véhicule

Verrouillage des portières à distance

Si votre télédémarreur est installé avec l'option verrouillage des portières à distance, vous pourrez déverrouiller votre véhicule sans l'usage de vos clés. Consultez la section **Armement et désarmement du télédémarreur**, à la page 6, pour de plus amples instructions sur le verrouillage à distance.

Accès prioritaire à la portière du conducteur

Si elle est activée, cette fonction de protection vous permet de déverrouiller uniquement la portière du conducteur quand la touche **DÉVERR.** est actionnée une première fois. Les autres portières se déverrouillent lorsque vous actionnez la touche **DÉVERR.** une seconde fois.

Armement actif ou passif

Il est possible de programmer le dispositif antidémarrage en mode actif (pas de réarmement automatiquement) ou passif (avec réarmement automatique). Votre télédémarreur est configuré par défaut en mode passif à 60 secondes : le télédémarreur s'armera automatiquement **60 secondes** après la fermeture de la dernière portière. Cependant, le télédémarreur ne s'armera pas si une portière demeure ouverte.

Important : Lorsque le dispositif antidémarrage se réarme automatiquement, vous pouvez désarmer le télédémarreur en appuyant simplement sur la touche **DÉVERR.**

Dispositif antidémarrage et protection du démarreur

Cette caractéristique de sécurité accrue aura pour effet d'empêcher que le véhicule ne soit démarré par le biais de la clé de contact lorsque le télédémarreur est armé. Si votre télédémarreur a été installé avec le dispositif antidémarrage, vous ne pourrez pas faire

démarrer votre véhicule avec la clé de contact tant que le véhicule n'aura pas d'abord été déverrouillé et désarmé ou mis en mode valet.

N.B. : Si le dispositif antidémarrage est installé, votre véhicule bénéficiera d'une protection contre les dommages pouvant survenir au démarreur dans le cas où l'utilisateur, par habitude, ferait passer la clé de contact en position de démarrage lorsque le moteur est déjà en marche après un démarrage à distance.

Clignotement du témoin

L'utilisateur a le choix, à tout moment, d'activer ou de désactiver le clignotement du témoin. Pour effectuer ce réglage, appuyez simultanément sur les boutons **COFFRE** et **VERR.** :

- **Clignotement activé** : le témoin indiquera l'armement du dispositif antidémarrage à tout moment (tant en mode d'armement passif qu'en mode d'armement actif).
- **Armement actif** : le témoin clignotera normalement.
- **Armement passif** : le témoin clignotera à un rythme accéléré au cours du décompte précédant l'activation du dispositif antidémarrage. Une fois le dispositif antidémarrage armé, le témoin clignotera à un rythme plus lent.
- **En mode valet** : le témoin demeurera allumé sans clignoter.
- **Clignotement désactivé** : le témoin ne clignotera pas, ni même pour indiquer l'état armé du dispositif antidémarrage (indépendamment du mode, passif ou actif). Toutefois, si le télédémarreur passe en mode valet, le témoin s'allumera tout de même, sans clignoter, et demeurera allumé tant que le l'allumage demeurera hors tension.

Démarrage sécuritaire

Lorsque le démarrage sécuritaire est activé à l'installation, l'utilisateur devra actionner la touche **DÉMARR/ARRÊT** 2 fois en 3 secondes pour démarrer le véhicule à distance. Ceci empêchera les démarrages à distance accidentels, par exemple lorsque des enfants jouent avec la télécommande.

Si le mode *démarrage sécuritaire spécial* est sélectionné, appuyez simultanément sur les touches **PANIQUE/AUX** et **VERR.** pour faire démarrer votre véhicule à distance. La sortie aux 2 peut alors être actionnée par le biais de la touche **DÉMARR/ARRÊT**.

Verrouillage des portières à l'allumage

C'est une caractéristique additionnelle de sécurité. Si votre télédémarreur est installé avec le verrouillage des portières à l'allumage, les portières seront automatiquement verrouillées dès que la clé de contact est tournée en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**) et que vous actionnez la pédale de frein. Lorsque la clé revient en position « OFF », les portières se déverrouillent automatiquement.

Reverrouillage à l'allumage

Avec le télédémarreur, dès que le Verrouillage des portières à l'allumage est activé et que la clé de contact est tournée en position d'allumage (**IGNITION ON / RUN**), lorsque les

freins sont actionnés, le télédémarreur verrouillera automatiquement toute portière qui aurait été déverrouillée, ouverte et refermée.

Verrouillage sécuritaire

Avant de pouvoir faire démarrer votre véhicule, le télédémarreur doit d'abord désarmer le système d'alarme d'origine si votre véhicule en est muni. La caractéristique de verrouillage sécuritaire peut être nécessaire pour certains véhicules munis de systèmes d'alarme d'origine qui déverrouillent automatiquement les portières lors du désarmement du système d'alarme. Afin de maintenir la protection de votre véhicule lorsque le système d'alarme d'origine est désarmé lors d'un démarrage à distance, le verrouillage sécuritaire reverrouillera automatiquement les portières immédiatement après chaque démarrage à distance. À la fin de la durée de marche préprogrammée du moteur, le verrouillage sécuritaire réarmera votre système d'alarme d'origine.

Mode Turbo

Lorsque le véhicule passe en mode turbo, avant d'éteindre le moteur, le télédémarreur le maintiendra en marche pendant 60 secondes. Ceci a pour but de permettre à un turbocompresseur de revenir au repos lorsque l'utilisateur quitte le véhicule. (Voir la section *Mode Turbo* à la page 7.)

Ouverture du coffre à distance

Si votre télédémarreur est installé avec l'ouverture du coffre à distance, vous pourrez ouvrir votre coffre en enfonçant la touche **COFFRE**.

Temps de marche du moteur

(15/20 minutes par défaut.) Si votre véhicule a un moteur à essence, votre télédémarreur peut être réglé pour maintenir le moteur en marche pendant 4, 15 ou 25 minutes (15 minutes par défaut). Pour un moteur diesel, le télédémarreur peut être réglé pour maintenir le moteur en marche pendant 9, 20 ou 30 minutes (20 minutes par défaut).

Prolongement de la durée de marche du moteur

Cette option vous permet de faire recommencer le cycle de la durée de marche du moteur en tout temps à l'intérieur d'un cycle de démarrage à distance. En autres mots, une fois que le moteur est démarré par le biais de la télécommande et tant que le moteur est en marche, vous pouvez faire recommencer le cycle de la durée de marche du moteur **en maintenant enfoncée la touche DÉMARR/ARRÊT pendant 1 secondes ou plus**. Les feux de stationnement clignoteront 3 fois pour indiquer que le temps de marche du moteur est recommencer à zéro. **Cette option ne peut être répétée qu'une seule fois par démarrage**. Pour arrêter le moteur, en tout temps, il vous suffit de presser sur la touche **DÉMARR/ARRÊT**.

Régime multi-véhicule

Cette option permet au possesseur de deux véhicules munis de télédémarreur de même série de contrôler les deux télédémarrateurs avec une seule télécommande. Pour contrôler le second véhicule :

- Appuyez sur les touches **COFFRE + VERR.** simultanément :**VERR.**
- Appuyez sur **COFFRE + DÉVERR** simultanément :**DÉVERR.**
- Appuyez sur **COFFRE + DÉMARR./ARRÊT** simultanément :**DÉMARR.**
- Appuyez sur **COFFRE + DÉMARR./ARRÊT** simultanément :**ARRÊT**
- Appuyez sur **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > COFFRE** :**COFFRE**

ou

- Appuyez sur les touches **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > VERR.** :**VERR.**
- Appuyez sur **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > DÉVERR** :**DÉVERR.**
- Appuyez sur **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > DÉMARR./ARRÊT** :**DÉMARR.**
- Appuyez sur **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > DÉMARR./ARRÊT** :**ARRÊT**
- Appuyez sur **PANIQUE/AUX > PANIQUE/AUX > COFFRE** :**COFFRE**

N.B. : Votre installateur doit configurer chaque télécommande utilisée avec un second véhicule.

Pour Régler un problème de rayon d'action

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur le rayon d'action de la télécommande, entre autres :

- L'état de la pile de la télécommande.
- L'environnement dans lequel le télédémarreur fonctionne (par exemple : interférences radioélectriques au centre ville, aéroports, tours de transmission pour téléphonie cellulaire...)
- Le métal : tous les métaux ont un impact sur le rayon d'action de l'émetteur, y compris le métal se trouvant à l'intérieur de la voiture.
- La forme du véhicule peut également influencer le rayon d'action ; règle générale, les fourgons et fourgonnettes donnent les rayons d'actions les plus réduits.
- La forme du toit et des montants avant (montants en « A ») du pare-brise cause des déviations radioélectriques importantes (en l'occurrence : des déviations du signal de la télécommande). Conséquemment, l'orientation du véhicule par rapport à la télécommande a un impact sur le rayon d'action. L'utilisateur bénéficiera généralement du plus grand rayon d'action disponible s'il fait face au véhicule. La performance d'une télécommande actionnée derrière le véhicule vient en second lieu. Si la télécommande est utilisée de l'un ou l'autre des côtés du véhicule, le rayon d'action sera généralement à son plus bas.
- Le rayon d'action sera sensiblement réduit dans un stationnement rempli, en comparaison avec un espace libre.
- Tenez toujours la télécommande bien haute, à peu près à hauteur d'épaule. Vous pouvez améliorer le rayon d'action en tenant la télécommande appuyée contre votre menton : votre tête agit alors comme une antenne.
- Le rayon d'action sera quelque peu réduit sur un véhicule muni d'une alarme d'origine ou ajoutée.

GARANTIE RESTREINTE POUR LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT

DÉMARREURS À DISTANCE:

À titre de manufacturier, 160031 Canada Inc. (« Autostart ») émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de matière ou de fabrication, **pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possède de façon continue le véhicule sur lequel le module de démarrage à distance a été installé à l'origine**, tel que précisé ci-dessous :

- 1) Pendant la première année suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un nouveau module.
- 2) Pendant la deuxième année suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un module réparé ou remis à neuf.
- 3) Pendant la troisième année et toute année consécutive suivant la date de fabrication, telle que précisée par le numéro de série apparaissant sur le module, Autostart s'engage à fournir au consommateur acheteur d'origine un module de démarrage à distance réparé ou remis à neuf, moyennant des frais de réparation de 35.00 \$ plus les taxes pertinentes.

Dans tous les cas, le consommateur devra retourner le module de démarrage à distance au lieu de vente, et fournir au détaillant une copie de la preuve d'achat. Un module de démarrage à distance sera envoyé au détaillant afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines. Dans le cas considéré en (3), un chèque au montant de 35.00 \$ plus les taxes pertinentes doit accompagner le module de démarrage à distance, faute de quoi le détaillant pourra refuser le retour.

ACCESSOIRES:

Autostart émet au consommateur acheteur d'origine seulement (**non transférable**) la garantie qu'elle remplacera toute pièce accessoire Autostart pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Un accessoire ne sera remplacé que s'il peut être prouvé que cet accessoire a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, la copie de la preuve d'achat est fournie au détaillant. L'accessoire sera envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS SI:

- 1) Le produit a été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien Autostart. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette à code-barres sur le revêtement.
- 2) Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, de négligence ou de tout autre événement hors du contrôle d'Autostart.
- 3) Le produit a été installé ou réparé par toute personne autre qu'un technicien certifié.
- 4) Le produit a été installé ou utilisé de façon inappropriée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS:

- 1) Aux piles de la télécommande.
- 2) À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
- 3) Aux frais d'installation ou de retrait de tout module de démarrage à distance et accessoire.
- 4) Aux frais de transport et de manutention engagés lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
- 5) À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.
- 6) Aux filages, voyants D.E.L., interrupteurs, inverseurs, relais, etc.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE PAR AUTOSTART EN REGARD DE NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRODUIT OU À SON ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM D'AUTOSTART, UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ D'AUTOSTART, QUELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÈDE PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA RÉCLAMATION. AUTOSTART, SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT AU TITRE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS.

Les parties aux présentes conviennent que tout différend concernant le présent document sera soumis au tribunal approprié situé dans la Province de Québec, District de Montréal. Les parties aux présentes conviennent que le présent document sera régi et interprété selon le droit du Québec. Si l'acheteur est situé dans une province du Canada autre que le Québec toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon le droit de l'Ontario. Si l'acheteur est situé à l'extérieur du Canada, toute question concernant la garantie de qualité sera régie et interprétée selon la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (« Convention de Vienne »).